Projet 1

RÉAMÉNAGEMENT DU PARC DU CENTRE

Le vaste parc « du centre », désigné ainsi par les citoyens milotois, est situé à l'arrière de l'édifice municipal, de l'église et de l'école, au cœur même du village. Longeant la rue Pedneault, le site est très visible et accessible. On y retrouve principalement des espaces libres et gazonnés, un terrain de tennis, une aire clôturée pour les jeux des tout-petits et une surface asphaltée sur laquelle se trouvait l'ancienne patinoire (maintenant relocalisée à l'entrée du site récréotouristique du lac Serein). La cour d'école est aussi adjacente à ce vaste espace récréatif.

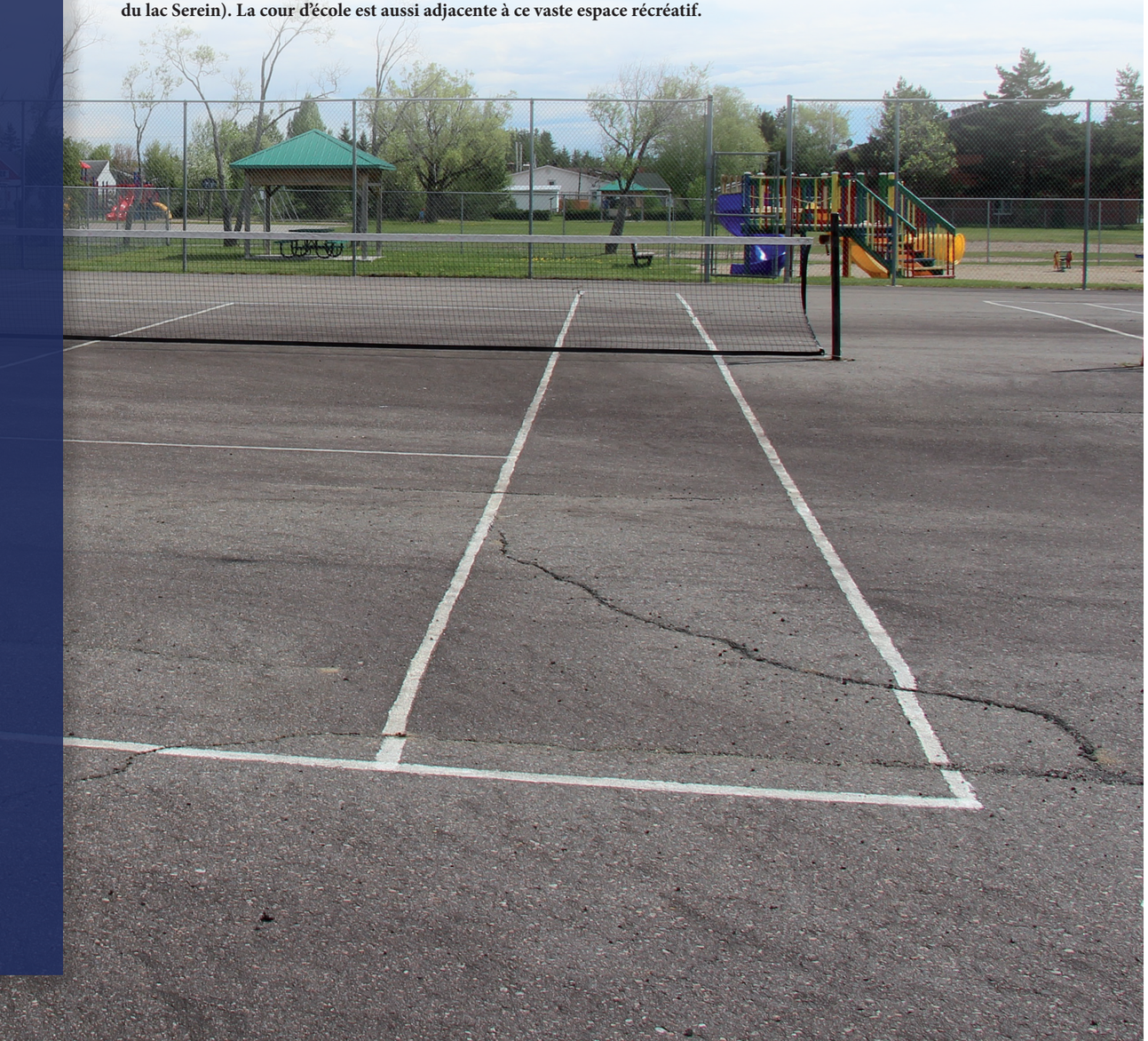

PORTRAIT DU SITE

FORCES

Un site doté d'un grand potentiel
Le site actuel peut devenir un lieu d'animation au cœur villageois pour y réunir toutes les générations. Il offre un bon potentiel d'aménagement en raison de sa vaste superficie. D'autres jeux et équipements peuvent y être intégrés.

Un espace central et accessible
L'espace localisé au centre de la municipalité est très accessible. Le niveau du terrain est plat et non accidenté, ce qui facilite l'accès aux personnes âgées, aux tout-petits, aux personnes en fauteuils roulants, aux bambins en poussettes et aux jeunes en vélos.

Des équipements à récupérer
Quelques équipements existants peuvent être récupérés, tels qu'une grande partie des clôtures, les jeux pour les tout-petits et les deux gazebos. La cour d'école comprend des jeux pouvant être bonifiés ou mis à la disposition des enfants qui fréquenteront le parc.

FAIBLESSES

Un espace récréatif à bonifier et à rendre plus accessible
Lors des consultations, plusieurs discussions ont mis en relief le manque d'équipements récréatifs pour les différents groupes d'âges de citoyens. Les parents avec des poussettes et les personnes en fauteuils roulants peuvent difficilement circuler sur le gazon et accéder au parc par les entrées actuelles.

Un parc dénué de végétaux
Même si on retrouve dans le parc des arbres et des superficies gazonnées, on perçoit un manque de végétaux et de verdure pour créer des zones ombragées plus fraîches et des perspectives visuelles attrayantes.

Des sentiers tracés par des véhicules tout-terrain
Les amateurs de véhicules tout-terrain circulent dans le parc et peuvent nuire à la sécurité des lieux.

Un stationnement peu fonctionnel
Le stationnement de l'édifice municipal adossé au parc n'est pas délimité et les voitures s'immobilisent un peu partout, créant ainsi une réduction de l'espace pour stationner.

RÉFÉRER AUX PAGES 22 ET 23 POUR L'ESQUISSE D'AMÉNAGEMENT DU SITE

1

2

3

Page de gauche : Vue du terrain de tennis et du parc des tout-petits
1. Vue sur le stationnement et le *skateparc* actuel
2. Vue arrière de l'école
3. Terrains vastes adjacents à l'école